

## LIGNE AERIENNE ALEP - ALEXANDRETTE

Lors du mandat français au Levant (Syrie – Liban), Alep joue un rôle important et est un centre commercial très actif. Cependant les liaisons avec la métropole se font par bateau par le port d'Alexandrette. Le courrier entre les deux villes par la voie de surface prend de 8 à 10 jours. Devant ce handicap, les autorités françaises décident en 1920 d'ouvrir une ligne aérienne entre Alep et Alexandrette avec un temps de vol d'une heure effectué par des Breguet XIV militaires. D'abord réservé aux correspondances militaires à l'ouverture de la ligne, le 1<sup>er</sup> décembre 1920 elle devient accessible au public.

Les courriers ne peuvent pas excéder 60 gr et un tarif spécial est mis en place: 11 piastres pour la lettre de moins de 20 gr puis 6 piastres pour les tranches de 20 gr supplémentaires. Sur des timbres de l'émission O.M.F. / Syrie de 1920 à 1, 5, et 10 piastres est apposée, au cachet à main, la surcharge encadrée « POSTE / PAR / AVION ».



Lettre par avion d'Halep (Alep) du 12 février 1921 pour Alexandrette. Affranchissement à 17 piastres (2<sup>ème</sup> échelon de poids) avec un timbre à 10 piastres, un timbre à 5 piastres et une paire de timbres à 1 piastre.

Les timbres n'étaient pas vendus au public et devaient être apposés par l'agent du bureau de Poste.

Ces timbres peu courants oblitérés, sont rares sur plis ayant circulés et encore plus rares à l'état neuf puisque normalement non vendus au public.

Documentation:

- Catalogue des timbres des bureaux français, anciennes colonies et zones d'occupation en Europe et Asie – MAURY / CERES / DALLAY – 2009.
- <https://semeuse25cbleu.net> – Tarification lors de l'occupation française en Syrie et sous les mandats de Syrie Grand Liban (1919 – 1922).
- [www.semeuses.com/3\\_Syrie.html](http://www.semeuses.com/3_Syrie.html)